



Mes droits et titre de séjour

Par **monamon**, le **16/05/2016** à **22:18**

Bonjour à tous

je suis iranienne et je me suis mariée à un français. il y a un an et 2 mois.

mon mari m'a mal traité dès le début et même m'a taper plusieurs fois.

je suis pas allée chez la police ca je l'aimait et je voudrais vivre avec lui. Il m'a abandonnée en Iran pour 5 mois (chaque fois presque 1 mois et demi).

pendant ce temps, j'ai reçu la lettre de l'OFII deux fois quand j'etas hors de la territoire française.

je suis venue en France avec un visa longséjour, vie privée et familiale.

maintenant j'ai seulement la lettre de l'OFII qui confirme que j'ai envoyé mes document et aussi une récépissé qui me mentionne comme un visiteur et qui est valable jusqu'au septembre.

maintenant mon mari m'a encore abandonnée en Iran, il ya 2 semaines et il veut se séparer.

je voudrais savoir si j'ai des droits comme une épouse d'un français et si je peux encore entre la territoire française avec lettre d'OFII? puis je avoir un titre de séjour séparé de mon mari?

Je vous remercie si vous pouvez m'aider.